

LEPRE AU SENEGAL

150 cas détectés en 2022

Elle fait partie des maladies tropicales négligées existant au Sénégal. Malgré les efforts de lutte pour son élimination, la lèpre est toujours présente et continue sa trajectoire de contagion. En 2022, 150 cas sont enregistrés dans le pays.

La lèpre est une maladie chronique d'origine bactérienne. Elle fait partie des maladies tropicales négligées. Elle touche principalement la peau les nerfs périphériques les membres la muqueuse des voies respiratoires supérieures et les yeux. En l'absence de traitement, elle peut entraîner des incapacités progressives et permanentes. Malgré l'existence d'un traitement efficace, des milliers de nouveaux cas sont recensés chaque année. L'agent infectieux responsable de la lèpre est la bactérie *Mycobacterium leprae*. Cette dernière se transmet par des gouttelettes provenant du nez et de la bouche lors de contacts étroits et fréquents avec des personnes infectées et non traitées. Elle reste un problème de santé public majeur pour plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Cette pathologie a été éliminée dans 108 des 122 pays où elle était considérée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un problème de santé publique. Au Sénégal, son élimination tarde toujours. Parce que, pour parler d'élimination dans un pays, il faut l'obtention d'une prévalence inférieure à 1 cas pour 10 000 habitants. Mais le coordonnateur du Programme National de Lutte contre la lèpre au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, reste optimiste. Pour le médecin épidémiologiste, il est possible d'éliminer cette maladie au Sénégal. "Nous avons un plan mondial qui est élaboré par l'OMS. Donc nous avons une feuille de route pour tous les pays endémiques à cette maladie", rassure Docteur Louis Hyacinthe Zoubida. Il présidait hier une rencontre sur la lutte contre cette pathologie. Toutefois, il y a une régression progressive du nombre de nouveaux cas. En 2022, il y a eu 150 nouveaux cas



au Sénégal. Les régions les plus touchées sont au nombre de 4. Il s'agit de Diourbel, Kaolack, Dakar et Thiès. "Dakar c'est compte tenu de la présence du centre de l'Ordre de Malte qui est un hôpital de référence pour la prise en charge de la lèpre. Il faut noter parmi ces cas qui sont notifiés à Dakar, il y en a qui viennent de la banlieue. C'est à dire Guédiawaye, Pikine et Yeumbeul", renseigne le médecin. Ce qui fait dire à Dr Zoubida que la situation est toujours stable en 2023. Car de l'avis de l'épidémiologiste, c'est en 2016 que le pays a fait face à un pic par rapport au nombre de nouveaux cas enregistrés. "C'est une Maladie tropicale négligée qui date de longtemps. Non seulement elle réémerge, mais il n'y a pas de financement, il n'y a pas intérêt réel par rapport aux Etats et aux partenaires", regrette-t-il. Selon le médecin épidémiologiste, Louis Hyacinthe Zoubi, aujourd'hui, le Programme œuvre toujours à la lutte contre cette maladie en mettant en place plusieurs stratégies. Car dans l'optique de rompre la chaîne de contamination, ils ont mené une étude sur le dépistage actif associé à la chimio prophylaxie. "Dans un 1er temps, nous avons ciblé les villages de reclassements qui étaient les anciens foyers de la lèpre. Autour de cette étude, nous avons dépisté des nou-

veaux cas. La stratégie est de dépister précocement pour pouvoir rompre la chaîne de contamination et réduire aussi davantage le nombre de mutilés. Parce que nous avons eu l'expérience que la plupart des malades qui viennent pour la prise en charge sont déjà mutilés. C'est-à-dire qu'il y a des dépistages tardifs avec des mutilations alors que la lèpre peut être guérie sans mutilation", explique l'épidémiologiste. A l'en croire, plusieurs perspectives sont en cours pour accompagner les malades du point de vue social et de réinsertion. "Il y'a 9 villages de reclassements. C'est Njambo à Saint-louis, Mbaling et Toubapico à Thiès, Tubie et Djibelor à Ziguinchor, Medina Cherif à Kolda, Fadiga à Kédougou, Souane à Fatick et enfin Koutal à Kaolack", révèle Dr Zoubi.

"Nous voulons un accompagnement psycho-social et des programmes de réinsertion"

Le président de l'association sénégalaise de lutte contre la lèpre et les Maladies tropicales négligées estime qu'il faut une prise en charge pour ceux qui vivent les séquelles de la maladie. "Nous voulons qu'il y ait un accompagnement psycho-social et des

programmes de réinsertion", sollicite Pape Mamadou Diagne. Auparavant, il a dénoncé l'existence toujours de la loi 03-76 du 25 mars 1976 qui a régi les villages de reclassements sociaux. "Quand on vous dit qu'en 2023, il y'a des villages qui n'existent pas administrativement parlant dans la cartographie du Sénégal. Nous sommes en train de mener des combats pour l'élimination de cette loi qui est stigmatisant et discriminatoire. C'est une loi obsolète et nous interpellons le président de la République à revoir cette loi pour permettre à ces populations de retrouver leur dignité. On ne peut concevoir à l'heure où nous sommes de parler de village de reclassement social c'est inadmissible", fustige M. Diagne. Selon Dr Zoubi, la lèpre évolue très lentement sur plusieurs années. Après son incubation 1 à 5 ans, la maladie se manifeste sous une forme dite indéterminée. Dans un second temps, explique-t-il, la maladie prend une forme soit tuberculoïde, soit lépromateuse, ou encore une forme intermédiaire. "La lèpre dite tuberculoïde est la plus fréquente. Elle se développe chez les individus ayant des défenses immunitaires plutôt efficaces. Elle atteint essentiellement les nerfs dont le volume augmente à tel point qu'ils deviennent palpables au niveau du

coude, de la jambe et du cou. La maladie évolue vers une extension des lésions, un dessèchement de la peau, une atteinte des muscles et des nerfs conduisant à des ulcérations, des rétractations des tendons des mains et des pieds à l'origine d'un *re croque villement*", informe Dr Zoubi. S'agissant de la lèpre lépromateuse qui est la forme la plus grave. Il éclaircit qu'elle se manifeste chez les individus ayant des défenses immunitaires faibles. La maladie se traduit par l'apparition de lépromes (nodules brun-rouge douloureux) qui, lorsqu'ils sont volumineux et nombreux, aboutissent à une mutilation. "On parle de visage léonin (évoquant un lion) lorsque le visage est atteint. A ces lésions s'associe une rhinite inflammatoire très contagieuse pouvant entraîner un effondrement des cartilages, une atteinte des yeux, de la bouche et des viscères, de la fièvre et une fatigue importante" clarifie Dr Zoubi. Avant d'ajouter la lèpre est une maladie extrêmement mutilante. Car même après la guérison, elle peut laisser un certain nombre de séquelles. "La chirurgie orthopédique peut réduire les déformations laissées par l'affection. Les névrites aiguës ou inflammation des nerfs sont traitées par intervention chirurgicale".

Aissatou Mb.COULIBALY